

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours
Tél. 02 47 31 13 40 - Mél. : caue37@caue37.fr
Site internet : www.caue37.fr

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de l'Indre-et-Loire



Rencontrez un conseiller du CAUE

Conditions d'accueil

Le CAUE vous reçoit dans ses locaux :

Le mercredi et le vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Exclusivement sur rendez-vous.

Tél. : 02 47 31 13 40.

Documents nécessaires

- Certificat d'urbanisme
- Extrait du règlement de la zone concernée
- Extrait cadastral (localisation des réseaux)
- Photos de compréhension (de loin, de près, des abords de votre terrain, de votre maison...)
- Eventuellement, cartes postales, cadastres napoléonien, plans anciens... quand ils existent.

Plus d'informations : www.caue37.fr



Realise et imprime par nos soins - Janvier 2013

Conseils aux particuliers

Des conseils architecturaux gratuits pour votre projet.

Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison...

Avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel.

www.caue37.fr

Le CAUE Touraine

vous conseille pour votre projet.

Construire

Vous envisagez de faire construire.

Le CAUE Touraine vous aidera à :

- Définir un programme adapté à vos besoins
- Tirer le meilleur parti de votre terrain pour l'implantation de votre construction
- Comprendre le règlement d'urbanisme
- Prendre en compte les exigences environnementales et énergétiques,
- Imaginer des solutions architecturales pour un projet cohérent et harmonieux,
- Faire le point sur les démarches à entreprendre et les services à consulter,
- Assurer le bon déroulement du projet.

Aménager/clore

Vous souhaitez aménager ou clore votre terrain.

Le CAUE Touraine vous aidera à :

- Aménager le jardin et les espaces extérieurs comme liaison ou transition avec l'intérieur de la maison,
- Explorer les différents types de clôture possibles.



Extension à lours. RVL architectes.



Maison à lours. F. CAETE architecte.

Faire une extension

Vous souhaitez agrandir une construction.

Le CAUE Touraine vous aidera à :

- Comprendre les éléments d'architecture et de fonctionnement du bâti existant,
- Approfondir le programme pour envisager les solutions fonctionnelles les plus adéquates,
- Etudier les possibilités d'implantation ou d'articulation du nouvel éléments par rapport à la construction initiale.

Restaurer/réhabiliter

Vous envisagez de restaurer ou réhabiliter une maison ancienne.

Le CAUE Touraine vous aidera à :

- Connaître les principes d'une restauration tenant compte des particularités du bâti ancien,
- Envisager des solutions de restructuration tirant au mieux parti des volumes existants et respectant l'authenticité de l'édifice.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés dans la plupart des départements, pour permettre aux particuliers de bénéficier, gratuitement, de conseils culturels, techniques dans un contexte de liberté d'action. Ils sont juridiquement organisés en associations de droit privé, d'intérêt public et financées par une taxe départementale prélevée sur la construction. Celle-ci garantit une totale indépendance à l'égard de tout système marchand.

Attention ! Conformément à leurs statuts, les C.A.U.E. ne réalisent ni esquisse, ni plan et n'assument aucune mission de maîtrise d'œuvre.